



تأمين الوفاء
Wafa Assurance

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 11 Mars 2020

RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION SUR LES OPERATIONS DE L'EXERCICE 2019 A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE

Messieurs les Actionnaires,

Nous vous avons réuni en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle, conformément à la loi et à l'article 22 des statuts, pour entendre le rapport du Conseil d'Administration et celui des Commissaires aux Comptes sur l'exercice clos le 31 décembre 2019.

Avant d'analyser l'activité de la Compagnie, nous voudrions vous rappeler brièvement l'environnement économique international et national dans lequel elle a évolué ainsi que le contexte du secteur des assurances.

CONTEXTE

A l'international

La croissance économique mondiale devrait être moins soutenue que prévu en 2019 à 2,9% contre 3,6% en 2018 et ce, dans un contexte marqué par une multitude de tensions géopolitiques et commerciales.

Aux États-Unis, le rythme de croissance devrait fléchir à 2,3% en 2019 vs. 2,9% en 2018, reflétant l'impact négatif des tensions commerciales avec la Chine, et un recul de l'investissement privé.

De son côté, la Zone Euro devrait afficher un taux de croissance économique de 1,2% en 2019 contre 1,9% en 2018, plombée par plusieurs incertitudes, notamment (i) les menaces protectionnistes assénées tout au long de l'année par les États-Unis et (ii) le recul de la production industrielle en raison d'une baisse de la production de biens d'équipement notamment en Allemagne (iii) la nature de la relation future entre l'UE et le Royaume-Uni après le BREXIT qui s'est concrétisé le 31/01/2020.

Dans les marchés émergents et les économies en développement, la croissance économique devrait marquer le pas en 2019 pour se situer à 3,7% contre 4,5% en 2018, et ce compte tenu des difficultés financières persistantes de certains pays conjuguées à un faible niveau de croissance des échanges commerciaux.

Au niveau national

En 2019 et selon les prévisions de BANK AL-MAGHRIB, la croissance devrait s'établir à 2,6% contre 3% en 2018, soit un recul de 4% de la valeur ajoutée agricole et une augmentation de 3,3% de celle des activités non agricoles.

Au niveau des comptes extérieurs et sous l'hypothèse d'une rentrée de dons des pays du CCG de 2 Mrds MAD en 2019, le déficit du compte courant devrait s'alléger à 4,6% du PIB vs. 5,5% en 2018.

Pour leur part, les réserves internationales nettes devraient se situer à 240,7 Md MAD à fin 2019 pour continuer à couvrir près de 5 mois d'importations de biens et services.

S'agissant de l'inflation, elle devrait clôturer l'année 2019 avec une moyenne de 0,3% (vs. 1,9% en 2018) suite au recul des prix des produits alimentaires.

Par ailleurs, le déficit budgétaire hors privatisation devrait ressortir à 4,1% du PIB en 2019 contre 3,7% en 2018.

Dans ce contexte, les taux des Bons du Trésor ont subi une forte baisse depuis le début de l'année 2019, notamment sur les maturités moyen et long terme, due à une forte demande de la part des investisseurs jouissant d'importantes liquidités combinée à la sortie en novembre 2019 du Trésor à l'international pour lever 11 Md MAD.

Profitant notamment d'un environnement de taux bas, le marché boursier a clôturé l'année 2019 en territoire positif avec une hausse de 7,11% pour le MASI (vs. -8,27% en 2018). La performance du marché boursier a été principalement drivée par les secteurs Télécoms, Banques et Agroalimentaire.

Au niveau sectoriel

Le secteur des assurances a connu, en 2019, les principaux faits marquants suivants :

- La publication au BO du décret n°2-18-785 pris pour l'application de la loi n° 110-14 instituant la couverture obligatoire contre les événements catastrophiques avec la mise en place de deux régimes :
 - Régime pour les personnes physiques non-assurées pour l'indemnisation de préjudice corporel et de la résidence principale déclarée non habitable. Ce régime est géré par le Fonds de Solidarité contre les Evènements Catastrophiques et financé par une taxe de 1% sur les primes d'assurance.
 - Régime pour les personnes physiques ou morales assurées géré par les compagnies d'assurance moyennant une surprime fixée par la réglementation qui porte sur les

contrats de dommages aux biens, les contrats d'assurance couvrant la RC automobile et les contrats d'assurance avec la garantie RC corporelle.

Le plafond global d'indemnisation est fixé à 3 Mrds DH par évènement et 9 Mrds DH par année pour les évènements naturels, et 300 MDH par évènement et 600 MDH par année pour les évènements terrorisme et émeutes.

- La publication au BO de la circulaire générale de l'ACAPS en date du 16 mai 2019. Les principaux changements apportés par cette circulaire portent essentiellement sur les dispositions concernant les opérations de changement d'actionnariat, les provisions techniques, la tenue d'un manuel relatif à la gestion des dossiers sinistres (règlement et provision) et les Primes impayées.
- Le vote par la commission des finances de la deuxième chambre de la loi 87-18 modifiant et complétant la loi 17-99 relative au code des assurances et introduisant l'assurance Takaful. Les principales modifications introduites portent sur la personnalité juridique et l'autonomie financière du fonds d'assurances et de réassurance Takaful ainsi que l'attribution des agréments pour pratiquer toutes les opérations d'assurances et de réassurance Takaful.
- L'élaboration par l'ACAPS d'un nouveau projet de circulaire sur le pilier II de SBR « Exigences de gouvernance » et soumission au secteur pour examen et discussion. Le pilier II vise à renforcer la gouvernance, structurer davantage les fonctions clés (actuariat, gestion de risques, audit) et introduire des exigences en termes de qualité de données et de systèmes d'informations.
- La signature d'une convention entre les compagnies d'assurance dans le cadre du programme Intelaka (programme intégré d'appui et de financement de l'entrepreneuriat). La convention vise à réduire le tarif des contrats d'assurances « Décès/Invalidité Total/Emprunteur » et à mettre en place une procédure de souscription allégée permettant une mise en place rapide du crédit et une procédure d'indemnisation systématique en cas de décès ou d'invalidité de l'assuré.
- La modification de la convention d'indemnisation directe en Auto à effet 2019 (abandon des recours forfaitaires pour les sinistres < 20 KDH).
- Le renforcement du dispositif de lutte anti-fraude au niveau secteur avec la mise en place d'un extranet pour les sinistres au niveau marché et un système de détection de la multi-assurance.
- La mise en place par l'ACAPS, en consensus avec le secteur, d'une nouvelle provision pour risque tarifaire pour couvrir les pertes des risques de fréquences : Maladie, Accidents de Travail et Auto afin d'inciter le secteur à redresser les branches déficitaires. Cette provision sera constituée si la moyenne des ratios combinés des trois derniers exercices est supérieure à

100% ou si le ratio combiné de deux sur les trois derniers exercices est supérieur à 100%. La mise en place est progressive sur 3 ans à partir de 2020.

Sur le plan fiscal

Parmi les nouvelles dispositions introduites par la loi de finance 2019, nous retiendrons :

- La suppression de l'exonération dont bénéficiaient les contrats d'assurance décès adossés aux crédits qui seront assujettis, pour les affaires souscrites à partir de 2019, à une taxe de 10% entièrement affectée au fonds d'appui à la cohésion sociale ;
- Et l'institution d'une contribution sociale de solidarité de 2,5% pour les sociétés dont les bénéfices de l'exercice 2018 dépassent 40 M DH.

ACTIVITE DE Wafa ASSURANCE

Faits marquants 2019

Capital humain

L'effectif de la compagnie s'établit à fin 2019 à 683 contre 676 en 2018, soit une hausse de 7 ETP.

Par ailleurs, Wafa Assurance a organisé en Janvier 2020 la convention collaborateurs avec pour objectif la présentation du plan stratégique, 2020-2024.

Plan stratégique

Finalisation du plan stratégique pour la période 2020-2024, avec l'ambition d'accentuer son leadership au Maroc, redresser sa rentabilité, accélérer sa transformation et franchir un cap dans son développement en Afrique.

Réseau de distribution

Wafa Assurance poursuit l'extension de son réseau avec l'ouverture de 4 nouveaux points de vente.

Le réseau exclusif compte à fin 2019, **316** points de vente (251 Agents, 65 Bureaux Directs).

Systèmes d'Informations et Transformation Digitale

Au niveau SI et Digital, la compagnie a enregistré plusieurs réalisations en 2019, parmi lesquelles :

- Déploiement de l'offre d'assistance payante proposée à la souscription d'assurance Auto en ligne sur le site de Wafa Assurance et les applications mobiles MyWafa (Android et iOS).
- La mise en place d'un nouvel extranet santé pour les intermédiaires et clients Entreprise avec dématérialisation des prises en charge.
- La mise en place de la plateforme de gestion de sinistre auto matériel.
- Intégration de l'Extension de garantie Evénements Catastrophiques pour la Non Vie et prise en charge de la nouvelle taxe parafiscale EVCAT pour les produits Vie

- Le déploiement auprès du réseau traditionnel de nouveaux produits et services : Assistance payante automobile, le nouveau produit RC scolaire et l'extranet Indemnisation RC.
- Déploiement du nouveau progiciel de gestion du contentieux.

Nouveaux produits

L'exercice 2019 a connu le lancement de nouveaux produits sur le marché des particuliers, professionnels et TPE notamment :

- Lancement le 9 septembre de « taamine Iktissadi » et le renforcement du positionnement de Wafa Assurance sur le marché de l'assurance inclusive avec 4 produits. Ces produits dont les tarifs démarrent à partir de 60 TTC annuel permettent de protéger les ascendants et descendants en cas de décès de l'assuré, de prendre en charge les frais médicaux en cas d'hospitalisation, de couvrir les locaux professionnels et l'habitation.
Le lancement a été accompagné d'une campagne digitale via la communication sur les sites premiums au Maroc, les publications Facebook en plus de la communication traditionnelle (affichage 4x3 et spots radios).
- Lancement le 11 juillet d'un nouveau produit prévoyance « Rahat Hbabi » destiné à la clientèle MRE de la banque.

International

Wafa Assurance renforce sa présence au Cameroun suite à l'acquisition de 65% du capital de la compagnie d'assurance Pro Assure SA.

Cette prise de contrôle permet à Wafa Assurance de renforcer sa présence au sein de la première économie de la zone CEMAC.

Autres faits marquants

La compagnie a, par ailleurs, connu d'autres faits marquants tels que :

- Première percée des Unités de Compte avec un chiffre d'affaires de 220 MDH en 2019
- Lancement en décembre 2019, de la campagne Wafa assurance TPE, assurance dédiée aux très petites entreprises, (Affiche 4x3, spots radio, annonces presse, affiches, campagne digital,...)
- Wafa Assurance a reçu le prix qualité AWB d'excellence dans la catégorie « Synergie filiale ».Ce prix témoigne de l'amélioration significative de la coopération interne au bénéfice de la qualité du service rendu au client final.
- Wafa Assurance sponsor Gold de la 6ème édition du RDV de l'assurance de Casablanca tenu en avril sous le thème : les nouvelles frontières de l'assurance.
- Wafa Assurance sponsor Gold de la 43ème assemblée générale de la FANAF à Tunis sous le slogan : Wafa Assurance, un assureur universel au service de l'Afrique.

Les résultats

Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires de l'exercice 2019 ressort à 8 853 MDH en progression de 5,8%, porté essentiellement par la branche Vie qui s'inscrit en hausse de 8,8%, à 5 094 MDH.

En Vie, l'activité Epargne progresse de 8,8% grâce notamment aux bonnes performances de l'épargne périodique et Unités de Compte via la bancassurance.

L'activité Décès est en hausse de 8,9%, tirée par les contrats décès adossés aux crédits.

La branche Non-Vie enregistre un chiffre d'affaires de 3 759 MDH à fin 2019 en progression de 1,9%. Cette croissance résulte des bonnes performances aussi bien sur le marché des entreprises que sur le marché des particuliers.

Prestations et frais

Au global, les prestations et frais enregistrent une baisse de 0,7% sur l'exercice, à 8 070 MDH.

Les prestations et frais Non-Vie ressortent à 2 733 MDH, en baisse de 15,3% sur l'exercice en raison de sinistres de pointe moins importants (fortement cédés en réassurance) combinés à la maîtrise de la charge de sinistre Automobile.

En Vie, les prestations et frais affichent une hausse de 8,9%, à 5 337 MDH, en raison de la bonne dynamique en Epargne dont l'encours augmente de 11%.

Charges techniques d'exploitation

Les charges techniques d'exploitation ressortent à 1 479 MDH en 2019, en hausse de 1,9%.

Les charges d'acquisition progressent de 5,3%, à 772 MDH, compte tenu d'une hausse des commissions de 24 MDH en Vie et de 15 MDH en Non Vie en raison de la croissance de l'activité.

Les charges de gestion clôturent l'année 2019 à 707 MDH, en baisse de 1,5% grâce aux efforts de maîtrise des coûts d'exploitation.

Rapportées aux primes acquises, ces charges de gestion sont stables en Non-Vie à 13,5%, compte tenu de l'augmentation de la dotation aux provisions des primes impayées suite à l'entrée en vigueur de la nouvelle réglementation en 2019. Hors dotations aux provisions, le ratio des charges de gestion Non-vie ressort en amélioration de 1 point.

En Vie, le ratio des charges de gestion rapportées aux primes acquises ressort en amélioration de 0,3 point, à 2,6%.

Résultat de réassurance

Le résultat de la réassurance ressort à -379 MDH en 2019 contre 89 MDH en 2018.

Cette baisse s'explique principalement par les sinistres de pointe importants cédés en réassurance en 2018.

Résultat des placements

Le résultat des placements affectés s'établit à 1 680 MDH, au 31 décembre 2019, en baisse de 7,0% par rapport à 2018.

Le résultat financier ressort à 700 MDH en Non-Vie, en baisse de 192 MDH en raison de la baisse des plus-values réalisées combinée à la variation des provisions sur titres.

En Vie, le résultat financier progresse de 65 MDH, à 980 MDH, en raison de l'amélioration des revenus des placements de 57 MDH.

Provisions techniques

Les provisions techniques se sont renforcées de 2 682 MDH, soit 8,6%, pour s'établir à 33 874 MDH au terme de l'exercice 2019.

Les provisions techniques Non-Vie ressortent à 9 670 MDH, en hausse de 3,5% sous l'effet de la croissance de l'activité.

Les provisions techniques Vie s'établissent à 24 205 MDH, en hausse de 10,9% suite à la croissance de l'activité Epargne.

Résultats

En Non-Vie, le résultat s'est amélioré de 7,0 %, à 385 MDH, affecté par la baisse de la sinistralité globale nette de réassurance et des gains de productivité.

Le résultat de l'activité Vie est en progression de 46 MDH, à 372 MDH, portée par l'activité Décès.

Quant au résultat non technique, il ressort à 9 MDH en 2019, en amélioration de 7 MDH du fait de la hausse des produits des placements libres.

Compte tenu de la charge d'Impôts sur les Sociétés (117 MDH), la compagnie dégage un bénéfice net sur l'exercice 2019 de 649 MDH contre 608 MDH au titre de l'exercice précédent, soit une hausse de 6,8%.

Proposition d'affectation du résultat

Sur la base d'un résultat net de l'exercice 2019 de 649 458 534,34 dirhams et d'un report à nouveau à fin 2019 de 4 387 058 818,39 dirhams, le montant distribuable au titre de l'exercice 2019 s'élève à 5 036 517 352,73 dirhams.

Le Conseil d'Administration propose de répartir ce montant comme suit :

Réserve légale	
Dividende	420 000 000,00
Réserve facultative	
Report à nouveau	4 616 517 352,73
Total	5 036 517 352,73

Le Conseil d'Administration propose donc de distribuer un dividende de 120 dirhams par action.

Le dividende ainsi fixé sera mis en paiement à partir du lundi 3 Aout 2020 aux guichets d'Attijariwafa bank.

Solvabilité et Fonds Propres

Les fonds propres de la compagnie s'établissent à 5 998 MDH, en progression de 4% après distribution de près de 69% du résultat 2018 et intégration du résultat 2019.

En application des dispositions réglementaires, le taux de couverture de la marge de solvabilité s'établit à 318%, en amélioration de 4 pts par rapport à 2018 en raison de la hausse du marché actions.

Hors plus-values latentes, le taux de couverture de la marge de solvabilité est en baisse de 11 points, à 226%.

Délai de paiement fournisseurs

en milliers de dirhams	(A) Montrant des dettes fournisseurs à la clôture A = B + C + D + E + F	(B) Montant des dettes non échues	Montant des dettes échues				Délai de règlement moyen (en nombre de jours)
			(C) Dettes échues de moins de 30 jours	(D) Dettes échues de entre 31 et 60 jours	(E) Dettes échues de entre 61 et 90 jours	(F) Dettes échues de plus de 90 jours	
Date de clôture exercice 2018	32725	32725	0	0	0	0	32
Date de clôture exercice 2019	20 787	20 787	0	0	0	0	32

Activité des filiales

Wafa IMA Assistance :

Les primes émises en 2019 sont en hausse de 5% par rapport à 2018, à 281,4 MDH, soit une progression de 13 MDH.

Ces primes sont issues à hauteur de 243 MDH des affaires directes souscrites au Maroc, qui tirent leur croissance d'une progression de 8% sur l'assistance automobile.

L'acceptation en réassurance, au titre des contrats distribués en Europe, progresse de 11%, à 38,3 MDH.

Le résultat net de l'exercice 2019 s'élève pour sa part à 25 MDH, en baisse de 16,4%.

Attijari Assurance (Tunisie) :

Le chiffre d'affaires 2019 s'élève à 87 MDT (299,8 MDH), en hausse de 0,64%.

L'activité Epargne est en progression de 1,1 % à 70,9 MDT (244,6 MDH), alors que la Prévoyance baisse de 1,2% à 16 MDT (55,3 MDH).

Le résultat net ressort bénéficiaire de 6,0 MDT (20,7 MDH) contre 4,9 MDT en 2018.

Wafa Assurance Vie Sénégal:

Le chiffre d'affaires s'établit à 10,2 Mrds FCFA (169,5 MDH) contre 7,9 Mrds FCFA en 2018, soit une progression de 29,4%.

En Epargne, le chiffre d'affaires ressort à 8,1 Mrds FCFA (134,6 MDH) contre 6,0 Mrds FCFA en 2018, alors qu'en décès il ressort à 2,1 Mrds FCFA (34,8 MDH) contre 1,9 Mrd FCFA en 2018.

Le résultat net au terme de ce quatrième exercice d'activité ressort bénéficiaire de 434,5 M FCFA (7,2 MDH) contre un bénéfice de 376 M FCFA en 2018.

Wafa Assurance Sénégal (Non-Vie) :

Le chiffre d'affaires s'élève à 2,1 Mrds FCFA (34,4 MDH), en progression de 8,2% par rapport à 2018.

Il est concentré à 79% sur les branches DAB & RD, Maladie et Automobile.

Le résultat net est déficitaire de 184 M FCFA (-3,1 MDH) contre un bénéfice de 50 M FCFA en 2018.

Wafa Assurance Vie Côte d'Ivoire :

Au terme du troisième exercice d'activité, le chiffre d'affaires ressort à 9,3 Mrds FCFA (153 MDH), en progression de 96,8%, et provient à 71% de l'activité Epargne.

Le chiffre d'affaires Prévoyance s'élève à 2,7 M FCFA (~43 MDH) en hausse de 131%.

Le résultat net est bénéficiaire de 563,3 M FCFA (9,4 MDH).

Wafa Assurance Côte d'Ivoire (Non-Vie) :

La troisième année pleine d'activité se solde par un chiffre d'affaires de 4,0 Mrds FCFA (67 MDH) contre 3,4 Mrds FCFA en 2018, soit une progression de 17,6%.

Ce chiffre d'affaire est concentré à 55% sur les DAB, IA et l'automobile.

Le résultat net est déficitaire de 102,6 M FCFA (-1,7 MDH) après un bénéfice de 50,5 M FCFA en 2018.

Wafa Assurance Vie Cameroun:

Le chiffre d'affaires ressort à 4,3 Mrds FCFA (71 MDH) au terme de la troisième année, en progression de 3,7% par rapport à 2018.

Ce chiffre d'affaires est issu à 74,4% de l'activité Epargne.

Le résultat net est bénéficiaire pour la première fois de 103,1 M FCFA (1,7 MDH) contre -279 M FCFA en 2018.

Wafa Assurance Pro Assur SA (Non-Vie) :

Le chiffre d'affaires ressort à 2,9 M FCFA (48,7 MDH) au titre de l'exercice 2019 (première année d'exploitation sous contrôle de Wafa Assurance).

Ce chiffre d'affaire est concentré à 60,3% sur la maladie et l'automobile.

Le résultat net est déficitaire de 1 777,7 M FCFA (-29,6 MDH).

Conformément aux dispositions légales, nous soumettons à votre approbation le rapport spécial des commissaires aux comptes relatifs aux conventions visées aux articles 56 et suivants de la loi n°17/95 sur les sociétés anonymes.